Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Août 2017)





Bien concerné

LGT 3 29 RUE JEAN MOULIN

77000 MELUN

Propriétaire

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

Donneur d'ordre

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

CONCLUSION DU RAPPORT:

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Date du rapport : 08/01/2021 **Date de visite** : 02/12/2020

Fait à : MAGNY LE HONGRE

Référence du dossier : Diffus OPH77

Référence du rapport :

www.socotec.fr

62LAE0801 08/01/2021 - 14:49

Nombre de prélèvements : 10

Auteur du rapport : Mohamed SIDHOUM

Fonction : Opérateur de repérage **Certificat de compétence :** n° DTI/2002-

011

Délivré par : SOCOTEC Certification

France

Contrat d'assurance :

AXA France

313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso. Notamment la lecture du présent rapport ne peut être dissociée de la lecture des schémas de repérage qui l'accompagnent

Rapport N°: 62LAE0801 Version: 08/01/2021 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79



SOMMAIRE

I. F	PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE	3
1.	PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE	3
2.	PERIMETRE DU REPERAGE	
II. (CONCLUSIONS	3
III.	OBJET DE LA MISSION	3
1.	DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	4
2.	PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	
IV.	DEROULEMENT DE LA MISSION	5
1.	PRESTATIONS REALISEES	5
2.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	
3.	PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	
4.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	
V. I	RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	
1.	MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	8
2.	LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	
VI.	OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	
	EXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION	
	EXE 2 - PV ANALYSES	
	EXE 3 - AUTRES DOCUMENTS	
	EXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES	
	EXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE	
ANNE	EXE 6 - PLANS / CROQUIS	19



I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

2. PERIMETRE DU REPERAGE

Pièces concernées	Travaux	Ouvrages ou composants de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Remarques particulières
	Selon BT			

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification	Commentaire
Chambre 2 - R+8	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur E	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	P007	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
Chambre 2 - R+8	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur A	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	P007	ZPSO	BON ETAT
Entrée - R+8	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur B, Mur C, Mur E, Mur F, Mur F1	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	P007	ZPSO	BON ETAT
Placard - R+8	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur A, Mur C	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	P007	ZPSO	BON ETAT

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

III. OBJET DE LA MISSION



Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

- 1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre);
- L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :
- Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
- L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire);
- La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
- 6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
- 7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité :
- L'identification de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
- 9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation et de transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
- 10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le repérage est basé sur les composants de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017.

Rappel réglementaire :

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Norme NF X 46-020: version Aout 2017

Il est de la responsabilité du donneur d'ordre ou de tout utilisateur du présent rapport de vérifier la cohérence du périmètre de repérage et du programme de travaux avec d'une part l'état du bâtiment et d'autre part le contenu et l'étendu des travaux prévus.

Le présent rapport n'est pas (liste non exhaustive)

- Un document de chiffrage financier de travaux ni même de travaux de retrait de matériaux contenant de l'amiante
- Un document de métré ni de relevé de plan. Si des plans et des schémas sont utilisés, c'est dans un but de localiser les matériaux contenant de l'amiante uniquement

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés,

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : LOGEMENTS COLLECTIFS Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveau	Local	Concernée
R+8	WC	Concerné
R+8	Salle de bains	Concerné
R+8	Chambre 2	Concerné
R+8	Chambre 1	Concerné
R+8	Placard	Concerné
R+8	Entrée	Concerné
R+8	Séjour	Concerné
R+8	Cuisine	Concerné

apport N°: 62LAE0801 02/12/2020 Version: 08/01/2021 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79



Niveau	Local	Concernée
R+8	Balcon	Concerné
R+8	Cellier	Concerné

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
 - Laboratoire(s) d'analyse : ITGA 3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX CS 46537 35065 RENNES CEDEX
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre I. 2.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de l'absence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

La réalisation de la quantification des matériaux contenant de l'amiante nécessite une intervention postérieure à la publication des résultats d'analyse. Conformément à nos conditions particulière et sauf accord particulier, cette nouvelle intervention fait l'objet d'une commande complémentaire de la part du donneur d'ordre. Néanmoins l'absence de quantification des matériaux contenant de l'amiante n'entraine pas l'édition d'un pré-rapport mais d'un rapport

Rapport N°: 62LAE0801 02/12/2020 Version: 08/01/2021 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79



Sens du repérage pour évaluer un local :

Pour les croquis réalisés après le 15/02/2020

Pour les croquis réalisés avant le 15/02/2020

A
B
C
A
B
F
C
D
E

3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s): NEANT

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Parties non visitées

Pièce et étage	Justification
NEANT	

Eléments non inspectés et justification

PIECE ET ETAGE	REPERAGE	MATERIAUX OU PRODUITS	JUSTIFICATION
NEANT			

Eléments à sonder ou à analyser non présents :

NEANT

Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Commentaire:



Occupation des locaux : Vacant RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	NEANT
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	



V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation. Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1),
- Les composants repérés sans amiante (§5.2)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonne « Identification », figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification	Commentaire
Chambre 2 - R+8	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur E	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	P007	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
Chambre 2 - R+8	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur A	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	P007	ZPSO	BON ETAT
Entrée - R+8	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur B, Mur C, Mur E, Mur F, Mur F1	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	P007	ZPSO	BON ETAT
Placard - R+8	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur A, Mur C	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	P007	ZPSO	BON ETAT

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

QUANTITATIF DES ELEMENTS AMIANTES

La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail ni pour l'intervention, ni pour le retrait du composant, ni pour le chiffrage financier de ces interventions. Ces valeurs sont estimées sans précision de marge d'erreur. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec par unité, par surface ou par linéaire, déterminée au choix de l'opérateur de repérage

Identification	Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants	Quantité
P007	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	

Rapport N°: 62LAE0801 02/12/2020 Version: 08/01/2021 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Z. L	ISTE DES MA	ILITIAUX	FRODUITS NE	CONTENANT	PAS D AIVIIA	NIE .
Pièce et Etage	Ouvrage ou	Localisation	Partie	Identification	Justification	Commentaire
	composant de		d'ouvrage ou			
	la construction		de composant			
			à inspecter ou			
			à sonder			
WC - R+8	Cloisons	Mur C	Enduits à base	P001	RESULTAT	BON ETAT
	sèches		de plâtre		ANALYSE	
	(assemblées,		projetés, lissés			
	préfabriquées)		ou talochés			
Salle de bains	Plafonds	Plafond	Enduits à base	P002	RESULTAT	BON ETAT
- R+8			de plâtre		ANALYSE	
			projetés, lissés			
			ou talochés			
Cellier - R+8	Plafonds	Plafond	Enduits à base	P002	ZPSO	BON ETAT
			de plâtre			
			projetés, lissés			
			ou talochés			
Cuisine - R+8	Plafonds	Plafond	Enduits à base	P002	ZPSO	BON ETAT
			de plâtre			
			projetés, lissés			
			ou talochés			
WC - R+8	Plafonds	Plafond	Enduits à base	P002	ZPSO	BON ETAT
			de plâtre			
			projetés, lissés			
			ou talochés			
Salle de bains	Cloisons	Mur A	Enduits à base	P003	RESULTAT	BON ETAT
- R+8	sèches		de plâtre		ANALYSE	
	(assemblées,		projetés, lissés			
	préfabriquées)		ou talochés			
Salle de bains	Cloisons	Mur B	Enduits à base	P003	ZPSO	BON ETAT
- R+8	sèches		de plâtre			
	(assemblées,		projetés, lissés			
	préfabriquées)		ou talochés			
WC - R+8	Cloisons	Mur A	Enduits à base	P003	ZPSO	BON ETAT
	sèches		de plâtre			
	(assemblées,		projetés, lissés			
	préfabriquées)		ou talochés			
Cuisine - R+8	Murs et	Mur C	Enduits à base	P004	RESULTAT	BON ETAT
	cloisons		de plâtre		ANALYSE	
	maçonnés		projetés, lissés			
			ou talochés			
Cellier - R+8	Murs et	Mur A, Mur B,	Enduits à base	P004	ZPSO	BON ETAT
	cloisons	Mur C, Mur D	de plâtre			
	maçonnés		projetés, lissés			
			ou talochés			
Cuisine - R+8	Murs et	Mur A, Mur B,	Enduits à base	P004	ZPSO	BON ETAT
	cloisons	Mur D, Mur E	de plâtre			
	maçonnés		projetés, lissés			
			ou talochés			



Pièce et Etage	Ouvrage ou	Localisation	Partie	Identification	Justification	Commentaire
	composant de		d'ouvrage ou			
	la construction		de composant			
			à inspecter ou			
			à sonder			
Salle de bains	Murs et	Mur C, Mur D	Enduits à base	P004	ZPSO	BON ETAT
- R+8	cloisons		de plâtre			
	maçonnés		projetés, lissés			
			ou talochés			
WC - R+8	Murs et	Mur B, Mur D	Enduits à base	P004	ZPSO	BON ETAT
	cloisons		de plâtre			
	maçonnés		projetés, lissés			
Ob a see b see O	Olaiaaaa	M O	ou talochés	Door	DECLUTAT	DECDADATION
Chambre 2 -	Cloisons	Mur C	Enduits à base	P005	RESULTAT	DEGRADATION
R+8	sèches		de plâtre		ANALYSE	PARTIELLE
	(assemblées, préfabriquées)		projetés, lissés ou talochés			
Séjour - R+8	Cloisons	Mur C	Enduits à base	P005	ZPSO	DEGRADATION
Sejoui - K+o	sèches	Mul C	de plâtre	F005	2230	PARTIELLE
	(assemblées,		projetés, lissés			PARTIELLE
	préfabriquées)		ou talochés			
Séjour - R+8	Plafonds	Plafond	Enduits à base	P006	RESULTAT	DEGRADATION
Sejour - IX+0	i iaiorius	Tialona	de plâtre	1 000	ANALYSE	PARTIELLE
			projetés, lissés		7(147(2102	TAUCTIELLE
			ou talochés			
Chambre 1 -	Plafonds	Plafond	Enduits à base	P006	ZPSO	DEGRADATION
R+8			de plâtre	. 555	55	PARTIELLE
			projetés, lissés			
			ou talochés			
Chambre 2 -	Plafonds	Plafond	Enduits à base	P006	ZPSO	DEGRADATION
R+8			de plâtre			PARTIELLE
			projetés, lissés			
			ou talochés			
Entrée - R+8	Plafonds	Plafond	Enduits à base	P006	ZPSO	DEGRADATION
			de plâtre			PARTIELLE
			projetés, lissés			
			ou talochés			
Chambre 2 -	Murs et	Mur B	Enduits à base	P008	RESULTAT	DEGRADATION
R+8	cloisons		de plâtre		ANALYSE	PARTIELLE
	maçonnés		projetés, lissés			
			ou talochés			
Chambre 1 -	Murs et	Mur A, Mur C,	Enduits à base	P008	ZPSO	DEGRADATION
R+8	cloisons	Mur D, Mur E	de plâtre			PARTIELLE
	maçonnés		projetés, lissés			
01 1 0		M D4 14 =	ou talochés	Boos	7500	DEOD / 5 / T/5::
Chambre 2 -	Murs et	Mur B1, Mur D	Enduits à base	P008	ZPSO	DEGRADATION
R+8	cloisons		de plâtre			PARTIELLE
	maçonnés		projetés, lissés			
F. (. /	N.4	B.4. A. T.4	ou talochés	Boos	7500	DEODADATIC
Entrée - R+8	Murs et	Mur A, Mur	Enduits à base	P008	ZPSO	DEGRADATION
	cloisons	A1, Mur A2,	de plâtre			PARTIELLE
	maçonnés	Mur D, Mur D1	projetés, lissés			
			ou talochés			



Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification	Commentaire
Placard - R+8	Murs et cloisons maçonnés	Mur B, Mur D	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	P008	ZPSO	DEGRADATION PARTIELLE
Séjour - R+8	Murs et cloisons maçonnés	Mur A, Mur B, Mur B1, Mur D, Mur E, Mur E1	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	P008	ZPSO	DEGRADATION PARTIELLE
Entrée - R+8	Revêtements de sols	Sol	Sous-couches (carton, feutre, -) des revêtements souples	P009	RESULTAT ANALYSE	DEGRADATION PARTIELLE
Salle de bains - R+8	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Mur C	Colles et joints de carrelage ou de faïence	P010	RESULTAT ANALYSE	DEGRADATION PARTIELLE

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



ANNEXE 1 -FICHE D'IDENTIFICATION

Identification: P001

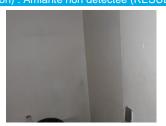
Pièce et étage : WC R+8

Localisation: Mur C

Parties d'ouvrages ou de composants : Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) (Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés)

Descriptif Laboratoire : Peinture en faible quantité avec couche en papier non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002

Pièce et étage : Salle de bains R+8

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Plafonds (Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau plâtreux

blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P003

Pièce et étage : Salle de bains R+8

Localisation: Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) (Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau plâtreux

blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P004

Pièce et étage : Cuisine R+8

Localisation : Mur C

Parties d'ouvrages ou de composants : Murs et cloisons maçonnés (Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau plâtreux

blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P005

Pièce et étage : Chambre 2 R+8

Localisation : Mur C

Parties d'ouvrages ou de composants : Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) (Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés)

Descriptif Laboratoire : Matériau plâtreux blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P006

Pièce et étage : Séjour R+8

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Plafonds (Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P007

Pièce et étage : Chambre 2 R+8

Localisation: Mur E

Parties d'ouvrages ou de composants : Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) (Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P008

Pièce et étage : Chambre 2 R+8

Localisation : Mur B

Parties d'ouvrages ou de composants : Murs et cloisons maçonnés (Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau plâtreux

blanc en vrac + matériau beige en vrac non séparable Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P009

Pièce et étage : Entrée R+8

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Revêtements de sols (Souscouches (carton, feutre, -) des revêtements souples)

Descriptif Laboratoire : Dalle dure cassante beige + peinture non

séparable

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P010

Pièce et étage : Salle de bains R+8

Localisation : Mur C

Parties d'ouvrages ou de composants : Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres (Colles et joints de carrelage ou de faïence)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac avec poussières

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





ANNEXE 2 -PV ANALYSES



Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D - 31 Av de l'Harmonie 59650 VILLENEUVE D'ASCQ Tel: 03.20.86.20.72 Fax: 03.20.87.99.78

Accréditation n° 1-5971



Liste des sites et portées

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0220-31614 EN DATE DU 08/12/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

SOCOTEC DIAGNOSTIC MAGNY LE HONGRE Réf. Commande ITGA :

(CIDMH) Réf. Commande Client : 62LAE0801--01 9, rue Courtalin 77700 MAGNYLE HONGRE

Prélèvement(s): Reçu au laboratoire le : 03/12/2020

Préparation(s): Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

www.itga.fr

Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP): Prékvement et montage adapté sur lame de microscopie
Pour une analyse au Microscope Electronaque à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(1) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : 17085 ou 17453)
(2) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : 17286)

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (quide IISG 248 - Appendice 2): Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050): Morphologie, EDX et Analytique(s):

ou diffraction électronique La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s):

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
	62LAE080101 - 29 RUI MELUN		Réféchantillon II		TT022012-3735
Réféchantillon client :	62LAE0801P001 / / WC	Mur C	Description ITGA		en faible quantité avec couche en papier / plâtreux blanc en vrac
Peinture en faible couche en papier matériau plâtreux	non séparable +	META (I)	1	07/12/2020	Amiante non détecté / -
	62LAE080101 - 29 RUI MELUN 62LAE0801P002 / / Sali		Réféchantillon II Description ITGA		T022012-3736 / Matériau plátreux blanc en vrac
 Peinture non sépa plâtreux blanc en 		META (1)	L.	07/12/2020	Amiante non détecté / -
	62LAE080101 - 29 RUI MELUN 62LAE0801P003 / / Sall		Réféchantillon II Description IIGA		T022012-3737 / Matériau plätreux blanc en vrac
Peinture non sépa plâtreux blanc en		META (I)	ſ	07/12/2020	Amiante non détecté / -
	62LAE080101 - 29 RUI MELUN	E JEAN MOULIN 77000	Réf échantillon II	rga: r	T022012-3738
Réféchantillon client :	62LAE0801P004 / / Cui	sine Mur C	Description ITGA	: Peinture	/ Matériau plâtreux blanc en vrac
Peinture non sépa	rable + matériau	META(I)	1	07/12/2020	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 11 Page 1/2

Rapport N°: 62LAE0801 02/12/2020 Version: 08/01/2021 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0220-31614 EN DATE DU 08/12/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client :	62LAE080101 - 29 R MELUN 62LAE0801P005 / / C	UE JEAN MOULIN 77000 hambre 2 Mur C	Réféchantillon II Description IFG/		T022012-3739 plätreux blane en vrae
 Matériau plâtre 	ux blanc en vrac	META(I)	10	07/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	62LAE080101 - 29 R MELUN 62LAE0801P006 / / S	UE JEAN MOULIN 77000	Réféchantillon II Description ITGA		T022012-3740 / Matériau plátreux blanc en vrac
Peinture non sé plâtreux blanc e	parable + matériau n vrac	META(I)	1	07/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	62LAE080101 - 29 R MELUN 62LAE0801P007 / / C	UE JEAN MOULIN 77000 hambre 2 Mur E	Réféchantillon II Description IIGA		T022012-3741 / Matériau plâtreux blanc en vrae
Peinture non sé plâtreux blanc e	parable + matériau n vrac	META(I)	2	07/12/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Réf dossier client :	62LAE080101 - 29 R MELUN 62LAE0801P008 / / C	UE JEAN MOULIN 77000 hambre 2 Mur B	Réféchantillon II Description IIG/	100000000000000000000000000000000000000	T022012-3742 / Matériau plâtreux blanc en vrac / Matériau vrac
	parable + matériau n vrac + matériau on séparable	META(I)	2	07/12/2020	Amiante non détecté / -
Réféchantillon client :	62LAE080101 - 29 R MELUN 62LAE0801P009 / / E	UE JEAN MOULIN 77000	Réféchantillon fi		T022012-3743 e cassante beige / Peinture
Dalle dure cass peinture non sé	inte beige +	META (2)	1	07/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	62LAE080101 - 29 R MELUN 62LAE0801P010 / / S	UE JEAN MOULIN 77000	Réféchantillon II	· ·	T022012-3744 / Matériau plátreux blanc en vrac avec
ser cenantiann chent:	UZIZUJOJIFUIU / / S	ane we bams bein C	Description II Gr	poussière	
		META(I)	100	07/12/2020	Amiante non détecté / -

Validé par : Jérémy HENNO - Chef d'Equipe



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 11 Page 2/2



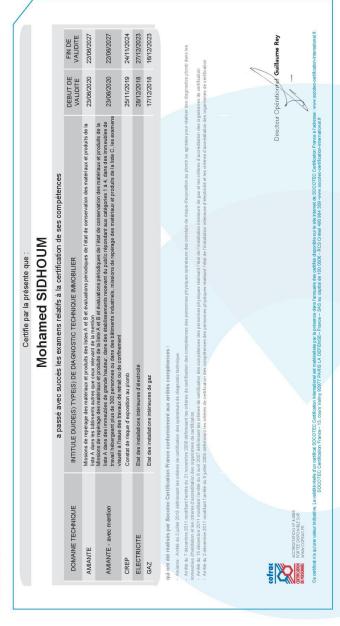
ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS

Aucun document disponible



ANNEXE 4 -CERTIFICAT DE COMPÉTENCES









ANNEXE 5 -ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire

MARSH SAS

Département Construction Tour Ariane 5, Place des Pyramides La Défense 9 92088 Paris La Défense Cedex



N°ORIAS 07 001 037 Site ORIAS www.orlas.fr

Votre contrat

Construction : Responsabilité civile professionnelle et exploitation

Vos références

Contrat: 37503519275087 Client : 0010834120



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC 21 Route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC

62450 AVESNES LES BAPAUME

N°SIREN: 479 076 838 00032

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2021 au

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévuts soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.

Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.134-1 du code de la construction et de l'habitation. Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-

6 du code de la construction et de l'habitation. Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du

code de la construction et de l'habitation. Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu

à l'article L.133-6 du code de la construction et de l'habitation. Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que

les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se

Fait à Nanterre le 23 décembre 2020 POUR LA SOCIETE :

Guillaume BORIE

Directeur Général Délégué d'AXA France

Rapport N°: 62LAE0801 02/12/2020 Version: 08/01/2021 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social : 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél. : 03 21 73 41 44 Fax : 03 21 73 94 79

www.socotec.fr



ANNEXE 6 -PLANS / CROQUIS



20/20

Rapport N°: 62LAE0801 02/12/2020 Version: 08/01/2021 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 81 600 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032

Siège social : 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél. : 03 21 73 41 44 Fax : 03 21 73 94 79

PLANCHE DE REPERAGE

Bien: 62LAE0801 - LGT 3 29 RUE JEAN MOULIN 77000 MELUN

Zone :R+8

Plan

Auteur: SIDHOUM Mohamed

N° de planche :1/1

Légende type de mur :

Cloisons Plaques de plâtre

Murs Bois

Murs Briques

Murs carreaux de plâtre

Murs Béton

Murs porteurs et/ou mur de refend /

Plaques de plâtre

Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)

Murs Torchis

Murs Brique / Enduit

Murs Brique plâtrière

Murs Pierre

Murs Mâchefer

Murs Parpaing

Murs amiantés

Légende des prélèvements :

Prélèvement de sol amianté

Prélèvement de sol non amianté

Prélèvement de plafond amianté

Prélèvement de plafond non amianté

→ Prélévement de mur amianté

Prélèvement de mur non amianté

X Autre type de prélévement amianté

X Autre type de prélèvement non amianté

Sols amiantés

Plafonds amiantés

Sols et plafonds amiantés

Le présent schéma de repérage est indissociable du rapport qui l'accompagne. Les deux forment un tout nécessaire à la compréhension des résultats du repérage